

Saint Affrique les Montagnes



Sommaire

Le mot du maire	03
Vie du Village	04
L'année des commissions	09
La page des associations	13
Les infos	15
Etat Civil 2025	17
Pages détentes	18

Bulletin Municipal de Saint Affrique les Montagne

1 Avenue des Platanes
81290 Saint-Affrique-les-Montagnes

Téléphone :
05 63 50 25 45

Suivez nous sur :
www.saint-affrique-les-montagnes.com,
Facebook et Intramuros

Directeur de la publication :
Jean-Claude GRAND

Rédacteur en chef :
Jean-Dominique Pujol

Rédaction :
L'équipe municipale

Impression :
Impact (Saint Affrique les Montagnes)
en 360 exemplaires - décembre 2025

Photo de couverture

Le Tour de France 2025. Il est passé par notre commune le 20 juillet. Le dernier passage remontait à 2013. Grâce au lien suivant, vous pouvez revoir l'étape de ce jour-là en vidéo avec des images de la traversée de notre village vue d'hélicoptère : <https://dai.ly/x9n9q54>

Remerciements

Merci aux dirigeants de la MJC, de l'OSA, de l'Association de parents d'élèves et d'ATOUTCOEUR pour leur participation à ce bulletin.

Le mot du maire

Chères Saint Africaines,
Chers Saint Africains

2025 est la dernière année pleine de ce mandat. Ce bulletin municipal vous présente les évènements tels qu'ils ont rythmé la vie de notre village, cette année.

• ÉPICERIE :

après la réouverture de notre épicerie qui est intervenue fin 2024, sa palette de prestations s'est étoffée en début d'année. En effet, elle accueille désormais **un Point Poste** qui permet aux habitants du village de réaliser la plupart des opérations **d'envoi de courrier et de colis**. N'hésitez pas à l'utiliser, cela participera à la **prérennisation** de l'existence de ce Point Poste.

Un locker est également venu renforcer l'offre de service en permettant de récupérer ses colis **7 jours sur 7 en 24/24**.

• C.M.J. :

un nouveau Conseil Municipal Jeunes a été élu fin 2024 et a réellement démarré son exercice cette année. **Deux projets** ont déjà été réalisés et **trois autres sont programmés** pour les mois qui viennent. Chantal Garrigue vous en donne tous les détails plus loin dans la rubrique de la Commission Scolaire. Quant à moi, je veux encore féliciter la première équipe du CMJ, qui a œuvré de 2022 à 2024 et qui a décroché le 1er prix, dans la catégorie environnement, des Trophées des Jeunes Marianne. Les officiels se sont déplacés à Saint Affrique le 2 juillet pour leur remettre ce prix à la grande satisfaction de leurs familles et des élus présents pour l'occasion.

• ÉCOLE :

cette année, quelques **nouveautés** : d'abord deux manifestations qui sont « sorties » de l'école, je pense au **carnaval** à l'occasion duquel, les enfants ont parcouru les rues du village avant de se livrer à une bataille de confettis sur la place d'En Regy et également à **Halloween** qui a vu les enfants de maternelle se déguiser avant de rejoindre la Mairie pour faire peur au maire et manger quelques bonbons. Ensuite, chaque enfant qui a quitté notre

école début juillet pour rejoindre le collège à la rentrée, s'est vu remettre, lors de la fête de l'école, **un bon d'achat** à valoir sur des fournitures scolaires.

Tous ces éléments vont dans le même sens de resserrer les liens de notre village avec son école, école dont les effectifs sont toujours un sujet d'inquiétude dans l'objectif du maintien de nos 3 classes actuelles.

• PROJETS :

cette année a vu la réalisation du **parcours de santé** près du terrain de foot. Il vient compléter l'offre d'équipements sportifs de la commune, permettre à tout un chacun de diversifier sa pratique sportive et offre un développement possible aux activités d'entraînement de notre club de foot.

Le déploiement d'écluses et la réalisation d'un parcours piétonnier sur le CD85 ont enregistré un début de réalisation avec le **chemisage des égouts** qui a été effectué et qui est un **préalable** au démarrage des travaux qui, lui, devrait intervenir en fin d'année ou au début 2026.

• MAIRIE :

2025 marque un changement important pour votre mairie. En effet, **Jean-Marc PELOZO**, notre agent technique a fait valoir ses droits à la **retraite**. Pour le remplacer, une cellule de recrutement, **cogérée par la mairie et le Centre de Gestion** de la fonction publique territoriale du Tarn, a choisi **Cédric ESCANDE**, qui a pris ses fonctions le 17 novembre. À cette occasion, je veux saluer le travail effectué par Jean-Marc pendant toutes ces nombreuses années et lui souhaiter une longue et heureuse retraite. Je souhaite également une intégration parfaite à Cédric dans l'équipe municipale. Nous sommes d'ailleurs sûrs qu'il saura répondre à toutes nos attentes pour rendre le meilleur service à la population de notre commune.

Alors que cette année prend fin, je veux **remercier**, pour leur action en 2025, **toutes les associations** qui animent ce village, **l'équipe pédagogique** qui œuvre au service de nos enfants, **les élus et les employés de Mairie**. Une pensée pour tous ceux qui nous ont quittés en 2025, c'est un peu la mémoire du village qui s'en va avec eux.

Enfin, pour terminer, il me reste à vous souhaiter d'agrables fêtes de fin d'année, à vous présenter tous mes vœux pour 2026 et à vous dire que j'espère vous retrouver tous lors de la **cérémonie des vœux**, le **11 janvier à la MJC**.

Jean-Claude GRAND

Vie du village

Décembre 2024 : Vœux au personnel de la Mairie dont les membres se sont vus remettre un coffret cadeau.



Janvier : Vœux à la population. Pour l'occasion, le sous-préfet de Castres (au micro), la sénatrice et les deux conseillers départementaux du canton nous ont honorés de leur présence.



Janvier : L'offre de notre épicerie s'enrichit avec l'arrivée d'un locker qui met à disposition vos colis 24 heures sur 24.



Février : Réunion du nouveau C.M.J.
Deux projets sont retenus

Mars : En cette après-midi du 14 mars 2025, pour la première fois depuis longtemps, le carnaval a quitté les murs de l'école pour se promener dans le village.

Équipe enseignante, enfants, parents, grands-parents, habitant(e)s, ont ainsi parcouru le village avant de se retrouver sur la place d'En Régé où a eu lieu la traditionnelle bataille de confettis.

Et l'après midi s'est clôturée en musique, danse et chanson dans la cour de l'école.





2 et 3 Mai : une collecte au profit des Restos du Coeur a eu lieu à l'épicerie du village. Cette initiative du Conseil Municipal Jeunes portée par Alexandre et Evan a été un grand succès avec 130 kg de denrées collectées.



8 Mai : 80ème anniversaire de la fin de deuxième guerre mondiale ; cérémonie devant le monument aux morts marquée par la présence d'un détachement de pompiers de Labruguière.



Mai : Comme les années précédentes, nos enfants sont venus voter en Mairie pour leur livre préféré : apprentissage de la démocratie et de la lecture se rejoignent



Juin : ce magnifique cadran solaire est venu orner la façade de notre Mairie.

15 Juin : Le Rétro Show est là, pas encore la 53ème édition, mais ça viendra...



... Grâce à l'association Attelage en Montagne Noire, cette année, nos enfants ont pu faire une balade dans une 2 chevaux...



... Merci au exposants qui font un travail formidable pour préserver ces anciennes et ces anciens !



27 Juin : Fête de notre école : théâtre, chanson, plaisir des enfants, fierté des parents. Merci à l'équipe enseignante et à l'APE pour cette soirée réussie !





Juillet : Remise du Trophées des Jeunes Marianne destinés à récompenser et à valoriser le travail des Conseils Municipaux Jeunes du Tarn. Notre premier CMJ a remporté la catégorie environnement avec son projet de challenge inter villages de ramassage de déchets. Bravo à eux !



Juillet : Inauguration du parcours santé. Ce nouvel équipement est à portée de tous pour diversifier la pratique sportive



20 Juillet : Le Tour de France traverse notre commune. Affluence dans notre village pour une belle fête populaire.



Septembre : Fête votive. À gauche, montage du chapiteau ; cette photo est l'occasion de remercier les bénévoles pour leur engagement. À droite, réception des élus à la Mairie : l'opportunité d'échanges informels.

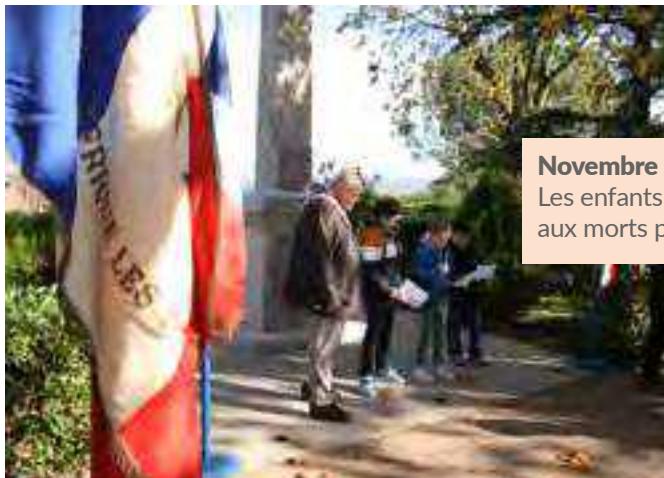
Septembre : Le cirque Landri s'est installé chez nous pour nous proposer un spectacle attrayant pour petits et grands.



Octobre : Assemblée Générale de la MJC. Colonne vertébrale de l'animation de notre village, toujours engagée dans un processus d'amélioration continue de ses prestations.



Octobre : pour Halloween les petits fantômes effrayants de la maternelle sont venus quémander des bonbons en Mairie.



Novembre : Cérémonie du 11 novembre. Les enfants lisent un poème en hommage aux morts pour la France.



Novembre : Repas des aînés. Bonne chère et animation de qualité ont fait le bonheur de nos seniors.

L'année des commissions

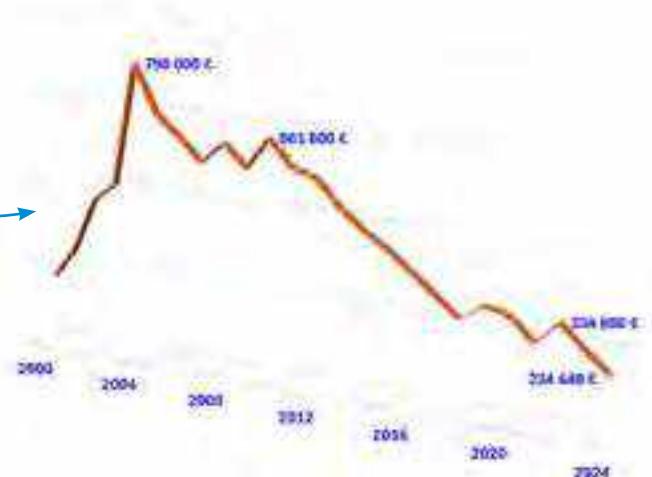
COMMISSION FINANCES

L'endettement de Saint-Affrique-les-Montagnes s'évalue en fonction de deux critères :

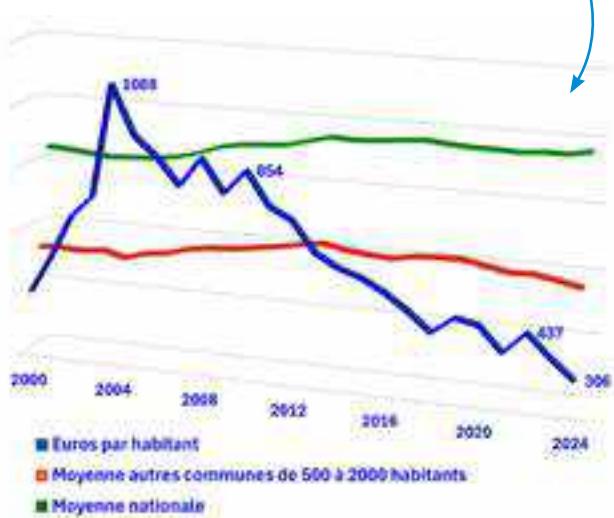
- 1) l'encours de la dette qui représente la somme que la commune doit aux banques
- 2) la capacité de désendettement qui exprime le rapport de cette dette aux ressources financières de la commune

Les données d'endettement de Saint-Affrique-les-Montagnes qui figurent sur cette page sont arrêtées au 31 décembre de chaque année depuis l'an 2000 jusqu'à 2024.

Au graphique 1 est représentée l'évolution depuis 2000 de l'encours de la dette soit la somme que la commune devait aux banques chaque année.



Le graphique 2 permet de comparer les montants de dette par habitant par rapport aux communes équivalentes (communes de 500 à 2 000 habitants) et par rapport à l'ensemble des communes de France.



Le graphique 3 présente l'évolution de la capacité de désendettement, c'est-à-dire du nombre d'années d'épargne (épargne = recettes - dépenses) de la commune, nécessaires pour rembourser l'encours de la dette. On considère que ce ratio (qui doit être apprécié sur 2 à 3 années consécutives pour s'affranchir des reports comptables) ne doit pas dépasser 8 ans. Pour 2024, il est environ à 2 ans.



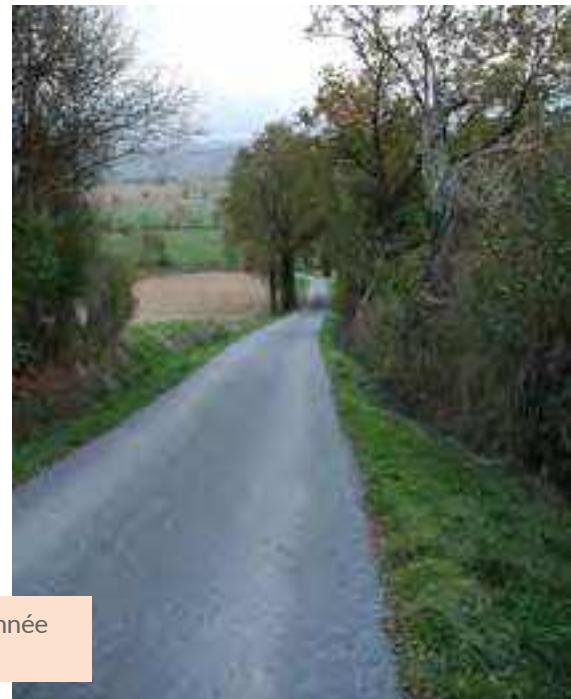
COMMISSION TRAVAUX

La commune poursuit son programme d'entretien, d'amélioration et de sécurisation des voiries.

Les travaux de chemisage des égouts du CD 85 sont désormais terminés. Cette technique de rénovation permet de remettre en état les canalisations **sans remplacement** et assure une meilleure durabilité du réseau tout en limitant les nuisances pour les riverains.

Cette opération était **indispensable** avant de lancer les travaux de **sécurisation** du CD 85 qui traverse notre village. Ils permettront **d'éviter** toute intervention qui viendrait altérer le revêtement neuf posé ultérieurement.

Les travaux de **goudronnage** du chemin de la Plaine et du chemin d'En Vistou ont également été réalisés avec succès. Ces interventions offrent désormais des voies plus confortables et sécurisées pour la circulation quotidienne.



Route d'En Vistou goudronnée de neuf

COMMISSION SCOLAIRE

La rentrée scolaire 2025 s'est déroulée dans la bonne humeur avec l'arrivée de Mme Yvonne GONCALVES, nouvelle professeure des écoles affectée en remplacement de M. Gérard GASTOU et Mme Françoise CHABBERT.

L'équipe pédagogique au complet a accueilli, le lundi 02 septembre 2025, 54 élèves sur les bancs de l'école selon la répartition suivante :

- **Classe de Katia Bonnet** : 21 élèves en Maternelle, de la Petite Section (PS) à la Grande Section (GS),
- **Classe d'Yvonne GONCALVES** : 13 élèves en CP et CE1,
- **Classe de Pascale LACOURT** : 20 élèves en CE2/CM1/CM2.

Sept Toutes Petites Sections (TPS) ont été recensés, mais aucune inscription n'a été enregistrée en janvier 2025.

Bien que l'effectif de l'école soit stable, **la vigilance** et la réflexion sont de mise pour veiller au maintien de notre troisième classe.

Le premier **conseil d'école** s'est tenu le 13 octobre 2025. Après présentation de l'école

et des membres participants, différents points ont été abordés :

- **L'approbation** : du Règlement intérieur et la Charte de la laïcité
- **La présentation du programme pHARe** : qui vise à lutter contre le harcèlement et à protéger chaque élève de tout propos humiliant ou situation d'intimidation
- **Le projet école** : qui, cette année, aura pour thème « La Santé » (mentale, physique, alimentaire, sommeil, apprendre à porter secours)
- **Les travaux réalisés, financés par la municipalité** : porte d'entrée bâtiment principal, panneaux photovoltaïques toit classe cycle 3, peinture du réfectoire réalisée par les parents d'élèves, étagères Maternelles et bancs CP/CE1/CE2, changement chasse d'eau WC extérieurs, climatisation

• **Les travaux à réaliser :** réfection de l'avancée du petit préau, peinture du préau, néons des classes progressivement remplacés par des LED, peinture du passage à niveau, traçage d'une piste cyclable dans la cour de l'école

• **Les activités et sorties scolaires :**

- **Ecole et Maternelle au Cinéma :** avec 3 séances prévues du CP au CM2 dès le 1er trimestre et 2 séances prévues pour les élèves de maternelle à partir du 2ème trimestre ;
- **2 projets Adage :** - « Robot » travail en lien avec la Conseillère pédagogique en numérique pour les classes de PS Maternelle à CE 2
- **Fabriquer une prothèse de main :** en lien avec l'Ecole Ingé ISIS de Castres pour les CM 1/CM 2 ;
- **Voyage scolaire :** le 06 mai 2025, les élèves ont fait la visite de la Halle de la Machine et le voyage sur le Minotaure le matin puis ils ont été accueillis, l'après-midi, à la Caserne des pompiers de Toulouse Lougnon
- **Piscine :** les enseignantes ont fait le choix, cette année, que les élèves n'iraient pas à la piscine découverte de Puylaurens pour faciliter la prise

• **La sécurité à l'école :** Deux exercices PPMS (attentat-intrusion et confinement) et deux exercices évacuation incendie auront lieu cette année.

en main de la classe par la nouvelle professeure des écoles.

- **Marché des connaissances :** le 05/12/2025, aura lieu une animation d'ateliers pour partager leurs connaissances en lien avec le programme pHARe,
- **Journée contre le harcèlement :** le 13/11/2025 aura lieu la journée de la gentillesse en lien avec le programme pHARe,
- **Le repas de Noël :** offerts par la Municipalité à tous les élèves et aux enseignantes
- **Le goûter de Noël :** offert par la Municipalité à tous les élèves avec distribution de cadeaux par le Père Noël,
- **Le spectacle de l'école :** qui aura lieu le vendredi 26 juin 2026.

Les enfants de l'école ont rendu hommage à nos soldats morts pour la France lors de la cérémonie du 11 novembre avec le dépôt d'une gerbe de fleurs sur le monument aux morts, la lecture de la lettre de l'association des Anciens Combattants et le chant de la Marseillaise à capella.

CONSEIL MUNICIPAL JEUNE

Élections d'un nouveau Conseil Municipal de Jeunes

Composé de 5 Conseillers Municipaux de Jeunes, voici leurs 2 nouveaux projets qu'ils ont déjà mis en place au cours de leur première année de mandat :



Catégorie Solidarité : « Le Resto du cœur »

Porteurs du projet : **Alexandre BIGOT et Evan DELPAS**

« L'idée de ce projet est de venir en aide aux plus démunis, en mettant un chariot à l'Epicerie Proxi du Village pour récolter des dons au profit des **Resto du cœur**. La première collecte « Le Resto du cœur » s'est déroulée le Samedi 03 mai 2025 à l'épicerie Proxi de St Affrique Les Montagnes. Grâce au soutien et à la

générosité de tous, ils ont récolté pas moins de 130 kg de dons intégralement reversés à l'Association Les Restos du cœur de Labruguière. Ils vous remercient pour la réussite de leur projet qu'ils espèrent pouvoir reconduire l'année prochaine !! »

Catégorie Culture : « Le journal pour les enfants »

Porteurs du projet : Tom FRAYSSE, Nathan NGUYEN et Noam THIERY

« L'idée de ce projet est de créer un journal pour parler de différents sujets qui intéressent les enfants mais aussi les adultes et les informer des évènements du Village à venir. Ils l'ont appelé : "La Gazette des Conseillers Municipaux Jeunes". Le premier numéro a été distribué lors de la fête de l'école, le vendredi 27 juin 2025 ainsi que dans toutes les boîtes aux lettres de St Affrique Les Montagnes. Quant au deuxième numéro ? Il est en cours de préparation, pour le plus grand bonheur des petits et des grands !! »

Un immense Merci à nos 5 Conseillers Municipaux Jeunes pour leur travail tenace et leur engagement citoyen au service de leur village. Grâce à leur implication autour de moments de partages conviviaux et intergénérationnels, deux magnifiques projets, renouvelables, ont vu le jour.

Une expérience enrichissante en apprentissage du vivre ensemble dont leur plus grande récompense est votre participation qui leur donne l'envie d'aller toujours plus loin !!

Félicitations à Alexandre, Evan, Tom, Nathan, Noam et Merci à vous tous pour votre soutien dans cette merveilleuse aventure !!

COMMISSION ENVIRONNEMENT

Après les bancs et les tables de pique-nique , nous avons installé des arceaux à vélo devant le parcours santé et devant la mairie

- **Fleurissement** : Les vasques à fleurs devant la mairie sont désormais équipées d'arrosage automatique ; il n'y a plus qu'à mettre les fleurs qui ne devraient plus souffrir de sécheresse l'été.
- **Chemins de randonnée** : Ils ont toujours autant de succès malgré les marques qui s'effacent mais nous allons remédier à cela en les refaisant.
- **Assainissement** : Petite piqûre de rappel au sujet des produits d'hygiène, serviettes, lingettes et autres jouets qui se retrouvent à la station d'épuration et n'ont rien à y faire. Merci de ne plus les jeter dans les toilettes.



La page des associations



MJC

L'année 2024-2025 a encore été riche en rires, rencontres et beaux moments grâce à la MJC ! Lors de son Assemblée Générale du 21 octobre dernier, l'équipe a présenté un bilan très positif de ses activités. Entre fêtes, repas, soirées et nouveautés, la MJC a une fois de plus su rassembler petits et grands autour de la convivialité.

• **Un Noël féerique pour les enfants :** Le 14 décembre 2024, la salle s'est remplie de rires d'enfants lors du spectacle « L'Igloo fantastique », proposé par la compagnie Faboulouse. Après le spectacle, le Père Noël en personne est venu distribuer des cadeaux, avant de partager un goûter gourmand offert par la MJC. Un vrai moment de magie et de joie pour terminer l'année en beauté !

• **La tournée des cartes, un moment d'échanges :** Le 18 janvier, les membres de la MJC ont parcouru les rues du village pour la traditionnelle tournée des cartes d'adhésion. Cette rencontre annuelle est l'occasion de présenter les projets à venir et de remercier les habitants pour leur soutien fidèle.

• **La soirée Aligot, un succès gourmand :** Le 8 février, la fameuse soirée Aligot a une fois de plus fait salle comble : plus de 150 personnes ont partagé ce repas dans une ambiance familiale et festive. Un grand merci aux bénévoles, notamment à M. et Mme Carrel pour le fromage et à Bérangère pour ses délicieuses roses des sables !

• **Le retour du Rétro Show :** Après une année blanche, le Rétro Show a fait son grand retour le 15 juin ! Voitures anciennes, tracteurs, mobylettes et pain cuit au four communal ont rythmé cette journée pleine de charme et de nostalgie.

• **La fête du village, quatre jours de bonheur :** Du 4 au 7 septembre 2025, Saint-Affrique-les-Montagnes a vécu au rythme de la fête ! Au programme : belote, repas du village, concours de pétanque, animations musicales, vide-greniers et fête foraine.

• **Des activités sportives qui évoluent :** Deux nouvelles activités ont vu le jour cette année : Total Fight et Circuit Kids, très appréciées. La MJC a aussi investi dans du matériel neuf et des lumières LED pour améliorer le confort des cours.

• **Le café associatif « L'Usine » continue de se réinventer :** toujours plus vivant, il a multiplié les soirées à thème telles que mojito, pétanque, Saint-Patrick, aligot-ski et bien d'autres ! Grâce à ces événements, des améliorations ont été réalisées, notamment l'installation de nouveaux mobiliers, d'une isolation sonore, de jeux de lumière et même d'une table de ping-pong !

• **Et maintenant ? :** Pour 2026, la MJC souhaite poursuivre ses actions phares : continuer à faire vivre L'Usine, renforcer les liens avec les associations locales et proposer toujours plus d'animations ouvertes à tous.

Merci à la Mairie, aux associations partenaires, aux bénévoles et bien sûr à vous, habitants, pour votre présence et votre bonne humeur ! C'est grâce à chacun de vous que notre village reste aussi vivant et chaleureux. Rendez-vous très bientôt pour de nouveaux moments partagés !

Le Conseil d'Administration



O.S.A

à 25 ans !

Cette saison 2025/2026 s'annonce palpitante. Non seulement l'équipe est remontée en Division 1 Ufolep mais en 2026 l'association Olympique Saint Affrique soufflera ses 25 ans d'existence.

Une fête sera organisée le samedi 4 juillet, nous vous informerons en temps voulu.

Côté sportif, la saison 2024/2025 fût une **totale réussite** avec une 3ème place au classement final de Division 2, synonyme de montée en Division 1. L'équipe aura à cœur de défendre ses couleurs dans cette nouvelle saison.

En fin d'année, le traditionnel **calendrier du foot** vous sera proposé, vous y trouverez dessus le calendrier des matchs. Vous pouvez aussi connaître

l'actualité du club sur nos pages Facebook et Instagram.

Je tiens à remercier Mr le Maire et sa municipalité, nos partenaires, nos sponsors et la MJC qui nous soutiennent au quotidien.

L'O.S.A. vous présente ses meilleurs vœux et vous souhaite une bonne et heureuse année 2026.

Sportivement,

Pierre Carrel

Président de l'O.S.A.

APE DE SAINT AFFRIQUE LES MONTAGNES



L'Association des Parents d'Élèves a pour vocation de renforcer le lien entre les familles, l'équipe éducative et la municipalité. Elle œuvre tout au long de l'année pour soutenir les projets pédagogiques de l'école et contribuer à

l'enrichissement de la vie scolaire des enfants.

À travers diverses manifestations, telles que la vente de chocolats, le goûter de Noël, le carnaval, la tombola ou encore le spectacle de fin d'année. L'association collecte des fonds destinés à financer les sorties scolaires, les activités culturelles, ainsi que l'achat de matériel pédagogique et ludique.

L'APE tient à remercier l'ensemble des parents, enseignants et partenaires locaux pour leur implication et leur soutien. Elle rappelle que chaque parent d'élève, quelle que soit sa disponibilité, peut participer à la vie de l'association et contribuer, à sa manière, au dynamisme de l'école et au bien-être des enfants.

Je souhaite adresser un grand merci à **Claire JOULIA, Sandrine CABANES, Audrey COUZINIE, Géraldine CALVET, Aurélie GOUTINES et Lucie PUJOL**, dont l'engagement et la bonne humeur permettent, chaque année, de concrétiser de beaux projets pour nos écoliers.

Perrine Marnac
Présidente de l'APE

ATOUTCOEUR

Notre association ATOUTCOEUR, par ses activités, jeux, belote, pétanque et voyages offre des occasions

de rencontres et de création de liens d'amitié. Son succès nous le devons bien sûr à nos adhérents, toujours plus nombreux, à nos bénévoles mais aussi à ceux qui nous ont soutenus, la mairie et la MJC.

Cette année nous avons poursuivi l'organisation d'un concours de belote deux fois par mois, ainsi qu'à la fête patronale. Chaque participant se voyant remettre un lot, en fonction du classement de son équipe. Deux lots ont également été organisés et ont rencontré, comme toujours, un vif succès.

Un concours de pétanque a été organisé pendant les vacances et a opposé les boulistes d'Escoussens et ceux de Saint-Affrique-les-Montagnes.

Un repas convivial ouvert à tous s'est déroulé dans une ambiance musicale pour le plaisir de tous les présents.

Toujours avec beaucoup de convivialité, trois soirées « Bistrots » ont été organisées à la MJC ; petits en-cas, tarot, belote, jeux de société étaient au programme.

Nous avons également voyagé. Nous sommes allés visiter le musée du Protestantisme à Ferrières et avons déjeuné ensuite à la célèbre Auberge du Tilleul à Le Bez, nous vous laissons deviner le menu.

Nous avons également quitté le département et pris la direction de l'Aude pour y visiter l'OULIBO. Cette coopérative produit de l'huile d'olive et des olives, les célèbres Pitcholine et Lucques. Ses adhérents sont répartis dans l'Aude, l'Hérault et les Pyrénées orientales, ce qui garantit des produits régionaux de qualité.

Ce jour-là, c'est à Minerve que nous avons déjeuné puis avons fait la visite du village. Celui-ci a un long passé préhistorique et historique. Le village était occupé il y a près de 6000 ans ce qu'atteste, à proximité, la présence de mégalithes.

Une question reste posée, quelle est l'origine du nom Minerve ? Elle n'aurait pas de lien avec Minerve, la patronne des artisans, figurant au panthéon des Romains et qui a donné son nom au collier cervical sensé maintenir la tête. Elle viendrait en réalité d'une déformation du mot occitan « Menerba », dont le début « Men » n'est pas sans rappeler menhir ou dolmen, les fameux mégalithes. La question reste posée !!! Peut-être un sujet à proposer aux collégiens.

Ces sorties ont toujours un grand succès et il n'y a pas à en douter 2026, nous réserve encore de belles découvertes, merci aux organisateurs.

En cette fin d'année nous commençons à évoquer notre prochaine assemblée générale de janvier. En attendant le conseil d'administration vous souhaite une bonne fin d'année dans une ambiance de fête

Le bureau d'Atoutcœur

Infos

NOS DÉCHETS : LE COÛT DE LEUR TRAITEMENT

« Le recyclage transforme des déchets en ressources, des problèmes en solutions et des habitudes en actions. » -Anonyme

Le tri de nos déchets fait désormais partie de nos **habitudes quotidiennes**. Cependant, des **progrès significatifs** restent à accomplir. Dans cet article, nous allons examiner les **enjeux financiers** liés à nos gestes de tri et souligner l'importance d'une amélioration continue.

La gestion de nos déchets s'effectue principalement de deux manières :

- Le dépôt volontaire en **déchèterie**.
- La collecte des **conteneurs** sur le territoire de la commune.

Le **traitement** de tous les déchets, qu'ils proviennent de la déchèterie ou de la collecte, est assuré par **TRIFYL**, qui **facture ses services** à notre Communauté de Communes Sor Agout (CCSA). Cette dernière ajoute **ses propres coûts** liés à la collecte, incluant les véhicules et les agents, puis refacture l'ensemble aux usagers par le biais de la **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)**, qui est adressée aux propriétaires en même temps que la taxe foncière. Pour les locataires, cette taxe est répercutée par les propriétaires via les charges locatives.

Le calcul de la TEOM se base sur le **coût global** de la collecte des déchets dans notre commune, un montant qui est voté par la CCSA pour couvrir l'ensemble des dépenses. À noter que ces coûts ont **augmenté de près de 9 %** en 2025, augmentation uniquement liée aux **coûts de traitement des déchets**.

Étant donné que les frais liés à la collecte (agents et véhicules) sont **incompressibles**, les seules dépenses sur lesquelles nous pouvons **agir collectivement** sont celles liées au **traitement des déchets** par TRIFYL.

Les coûts pour notre commune se présentent comme suit :

Chiffre 2024 (en euros)	TOURNAGE COLLECTÉ	TAXE À LA FOIRE	TOTAL
● CONTENEUR NOIR (OU VERT)	118	208,45 €	24 584 €
● CONTENEUR JAUNE (OU VERT)	50	31,11 €	1 047 €
● REUFS (recyclage ménager/ recyclage)	13	104,50 €	1 384 €
● VERRE	24	33,23 €	811 €
● BIODECHETS	3	100,22 €	265 €
● AUTRE	(sous-total)		26 617 €
COÛT TRAITEMENT : 54 702 €			

Il est essentiel de rappeler d'abord que **réduire le volume** de nos déchets ou les recycler **au plus près de chez soi** (par exemple, en utilisant des composteurs (*)) ou en adoptant des poules) constitue la première stratégie pour alléger cette facture.

De plus, il est clair, à travers les données présentées, que les deux principaux postes de dépenses sur lesquels il est crucial d'agir sont les **dépôts dans les conteneurs noirs** (ouverts) et ceux en **déchèterie** :

→ **Pour les dépôts en déchèterie** : il est préférable de favoriser l'**économie circulaire** en revendant ou en troquant les objets (troc organisés régulièrement par la CCSA)

→ **Concernant les conteneurs noirs** : sachant que près des **deux tiers** de leur contenu n'y a pas sa place (voir illustration ci-dessous), un changement de comportements vers plus de responsabilité et de civisme pourrait nous permettre d'**économiser jusqu'à 14 000 €** sur l'année et d'ainsi réduire les coûts de traitement de **25 %**.



(*): il est rappelé que 2 composteurs collectifs sont installés près de la Mairie et de la MJC

LE SCoT ET LA ZAN : QUEZAKO ?

Constat : La bétonisation des sols constitue le principal facteur de la perte de biodiversité. Elle agrave également le dérèglement climatique, en accélérant ses effets, car les sols naturels jouent un rôle essentiel en tant que puits de carbone et filtres de l'eau.

Cette prise de conscience a conduit, en 2021, à l'adoption de la loi Climat et Résilience, qui vise l'objectif ambitieux du **Zéro Artificialisation Nette (ZAN)** des sols d'ici 2050. En outre, un objectif intermédiaire a été fixé : réduire de moitié la consommation d'espaces agricoles et naturels d'ici 2034.

Dans ce contexte, notre Schéma de Cohérence Territoriale (S.Co.T.) a été mandaté pour élaborer un nouveau schéma conforme à ces orientations. Plus concrètement, le **Schéma de Cohérence Territoriale Autan Cocagne** regroupe les communautés de communes de Sor et Agout (la nôtre), Thoré Montagne Noire, ainsi que la communauté d'agglomération de Castres Mazamet. Composé d'élus représentant ces trois collectivités, il a pour mission de rédiger un document établissant les **nouvelles règles générales** applicables aux trois Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux (PLUI), lesquels détermineront à leur tour les règles d'implantation et de construction dans nos communes.

Après plus d'un an de travaux, ce schéma est désormais finalisé. Le PLUI de notre Communauté de Communes peut donc être révisé afin de se conformer à ce nouveau SCOT. Et les changements s'annoncent significatifs.

À RETENIR POUR VOUS :

Lutte contre l'étalement urbain, plus de densité : Le SCoT impose de limiter la consommation de terres agricoles ou naturelles en privilégiant la construction dans les zones déjà urbanisées.

Des règles plus strictes : Tout projet d'extension de l'enveloppe urbaine devra être justifié et respecter un quota de 15 logements minimum par hectare artificialisée.

Priorité à la qualité : intégration paysagère, cohérence avec l'existant, respect des formes urbaines traditionnelles sont encouragées.

Rénovation et parc de logements existants : valoriser les logements vacants ou réhabiliter l'ancien devient une priorité face à la création de nouveaux lotissements.

Pour en savoir plus : si vous souhaitez consulter le D.O.O. (Document d'Orientation et d'Objectif) relatif à ce SCoT rendez vous à l'adresse suivante : <https://cacm-sig.castres-mazamet.com/portal/apps/dashboards/6df2ab7e6adf4b7a83>



CARTE D'IDENTITÉ ÉLECTRONIQUE

Vous pouvez désormais renouveler votre carte d'identité (CNI) même si celle-ci n'est pas expirée, et ce, sans avoir à justifier de sa perte ou de son vol. Cette nouvelle mesure a pour but de faciliter l'accès à l'identité numérique, une version dématérialisée de la carte qui permet de prouver son identité en ligne et d'accéder à des services publics essentiels.

La CNI au format « carte de crédit », introduite en 2021, est nécessaire pour activer l'identité numérique, car elle est équipée d'une puce électronique. Il est important de noter que cette procédure ne concerne pas les changements d'état civil.

ATTENTION : cette procédure peut être soumise à des quotas pour éviter une surcharge des services.

Vous devez effectuer une pré-demande en ligne sur le site de l'A.N.T.S. (<https://ants.gouv.fr/>), puis prendre rendez-vous dans une mairie habilitée* pour finaliser votre dossier. L'activation de l'identité numérique peut se faire directement lors de la remise de la nouvelle CNI, simplifiant ainsi les démarches.

Ces changements visent à améliorer l'accès aux services dématérialisés tout en garantissant la sécurité des démarches administratives.

* : Mairies proches habilitées : Labruguière, Sémalens, Castres, Puylaurens



Etat Civil 2025

NAISSANCES

Liam ODOUX
le 14 novembre 2024

Alessia QUILLET
le 7 mai 2025

Andréa PERIN
le 3 juillet 2025

Ézyo PÉREZ CARAYOL
le 22 juillet 2025

Mahana PUECH
le 23 septembre 2025

MARIAGES

MARTY Cyril – DUPONT Chloé
le 17/05/2025

PACS

CALMETTES Christophe – DELPAS Vanessa
le 28/05/2025

ANDRIEU Clément – MAZIÈRES GARCIA Pauline
le 13/10/2025

ILS NOUS ONT QUITTÉ

BORG Ghislaine épouse PRENAT
3 mai 1930 - 14 avril 2025

NÈGRE Joceline épouse COUZINIER
8 juillet 1949 - 29 juillet 2025

SCATOLIN Elia
19 fevrier 1933 - 26 août 2025

MUNOZ José
14 janvier 1938 - 22 septembre 2025

Pages détente

LE ROI DE NOS FORÊTS, LE CHÊNE,...

... arbre majestueux et emblématique, compagnon de nos vies, occupe une place de choix dans nos forêts et autour de nous. Sa longévité, sa robustesse et son envergure en ont fait un symbole de force et de sagesse.

En France, les deux espèces les plus répandues sont le chêne pédonculé et le chêne sessile, que l'on retrouve dans les plaines comme sur les pentes plus sèches. On distingue les chênes à feuilles caduques des chênes à feuilles persistantes comme le chêne vert ou le chêne liège, très présents dans les régions méditerranéennes.

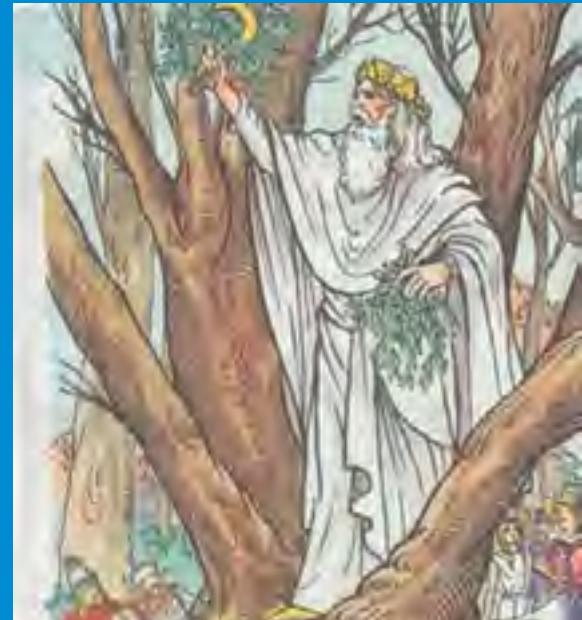
Le mot "chêne" vient du gaulois cassano (« lo casse » en occitan) (*). Arbre sacré chez les Gaulois, il était associé à Taranis, dieu du tonnerre

De nombreux chênes sont devenus légendaires, tel le chêne de Saint-Louis à Vincennes, où le roi rendait justice sous ses branches. Certains arbres dépassent communément les 500 ans, et des communes françaises ont conservé des chênes classés comme monuments naturels. Ainsi le chêne d'Allouville, en Normandie, qui dépasse les 1 200 ans et abrite deux chapelles dans son tronc.

Le chêne est l'un des bois les plus prisés pour ses qualités mécaniques exceptionnelles : dur, dense, imputrescible et résistant aux insectes. En charpenterie traditionnelle, il est utilisé pour les poutres maîtresses, les colombages ou les planchers. Sa capacité à supporter de lourdes charges en fait un matériau de choix pour les monuments historiques et les charpentes de cathédrales. En construction navale, il a longtemps été le bois principal pour les coques des navires : son grain serré et sa résistance à l'humidité en faisaient un bois idéal pour affronter les mers. Colbert, au XVII^e siècle, ordonna d'immenses plantations de chênes pour la marine royale.

En menuiserie, le chêne est apprécié pour son esthétique chaleureuse et sa durabilité, notamment dans les meubles, les parquets et les escaliers.

Enfin, dans la tonnellerie, le chêne est incontournable : ses tanins (*) confèrent aux vins et aux spiritueux des arômes complexes, ce qui en fait le bois de prédilection pour les fûts de vieillissement, notamment dans les vignobles français les plus prestigieux.



Le chêne chez les Gaulois

Le chêne occupait une place centrale dans la spiritualité et la vie quotidienne. Arbre vénéré par les druides, il était considéré comme le lien entre la terre et le ciel, porteur de sagesse et canal des énergies divines. Le mot druide lui-même viendrait de la racine celtique dervo(*) signifiant "chêne" et wid "savoir" : le druide serait donc "celui qui sait le chêne". Les cérémonies sacrées, comme la cueillette du gui, se déroulaient dans des chênes centenaires (cf. PANORAMIX), perçus comme des lieux de pouvoir.

(*) : Trois mots (cassano, dervo et tanno) désignaient le chêne en gaulois.

RECETTE : LE NAVARIN D'AGNEAU

INGREDIENTS (pour 6 personnes) :

- | | |
|---------------------------|----------------------------|
| - 1kg de collier d'agneau | concentré de tomates |
| - 500g de carottes | - 2 cuillerées à soupe de |
| - 500g de pommes de | farine |
| terre | - 1 bouquet garni |
| - 200g de navets | - persil, ail, sel, poivre |
| - 10 petits oignons | |
| - 3 cuillerées à soupe de | |



PRÉPARATION :

1. Faire revenir les morceaux d'agneau à feu vif
2. Saupoudrer de farine. Ajouter l'ail haché, couvrir avec de l'eau, incorporer le concentré de tomates et le bouquet garni. Faire cuire 3/4 d'heure à feu doux.
3. Pendant ce temps faire dorer au beurre les carottes, les navets et les oignons (on peut saupoudrer d'un peu de sucre).

4. Verser les légumes sur l'agneau et continuer la cuisson encore 3/4 d'heure. Salez et poivrez.
5. Ajouter les pommes de terre et laisser cuire demi-heure. Dégraisser et saupoudrer de persil haché pour servir.

MOTS MÊLÉS

Règle du jeu : Retrouvez les 20 mots de la liste cachés dans la grille. Les mots peuvent se croiser et se lire dans tous les sens : horizontalement, verticalement, en diagonale, à l'endroit comme à l'envers.

Mots à retrouver : REVEILLON - ILLUMINATIONS - CHAMPAGNE - GUIRLANDE - CONVIVIALITE - BUCHE - TRADITIONS - RESOLUTIONS - SAPIN - VOEUX - COTILLONS - CHEMINEE - CADEAUX - GENEROSITE - SURPRISES - TRAINEAU - FLOCONS - FESTIVITES - CHOCOLATS - MINUIT

G	A	R	E	H	C	U	B	F	B	Z	S	T	O	G	K	D	O	F	C	A	U	A	E	N	I	A	R	T	R
H	I	U	X	A	V	M	A	R	H	E	U	X	I	Z	F	K	P	Q	I	E	F	H	D	S	R	J	K	M	A
I	C	S	E	F	A	C	O	I	S	E	F	J	Z	U	U	X	N	S	L	H	Y	A	X	F	G	H	J	I	O
F	O	I	Q	U	E	A	F	I	J	D	L	E	A	U	N	V	O	E	L	A	T	D	S	M	O	A	F	X	P
G	N	C	H	S	F	E	R	A	B	L	O	T	S	A	F	I	C	R	U	S	H	A	S	J	U	L	T	A	X
D	V	O	U	S	A	P	I	N	X	J	C	E	C	U	H	E	M	K	M	A	R	Q	U	F	C	R	O	C	S
H	I	B	A	N	R	I	B	O	N	V	O	T	E	D	N	A	L	R	I	U	G	I	G	R	A	S	T	E	M
A	V	I	L	U	B	R	O	R	Q	U	N	A	T	E	S	C	H	O	N	R	A	L	X	D	D	E	U	S	R
N	I	O	S	A	P	A	Z	N	E	M	S	O	M	A	T	I	E	F	A	C	I	T	I	L	E	R	B	O	E
C	A	L	R	M	O	C	E	R	A	V	O	F	E	S	T	I	V	I	T	E	S	T	M	G	A	S	H	M	S
J	L	U	M	D	I	E	R	I	S	T	E	G	L	O	B	E	K	A	I	G	I	L	B	R	U	N	K	U	O
T	I	N	O	P	N	A	Z	F	O	E	X	I	V	I	R	G	A	Z	O	O	E	L	U	M	X	I	N	A	L
R	T	O	U	I	K	S	O	R	C	O	T	I	L	L	O	N	S	A	N	F	A	B	U	N	A	U	X	M	U
S	E	L	M	O	X	L	I	T	R	X	U	E	Z	L	M	I	A	S	S	Z	C	Q	P	R	U	K	A	Z	T
N	I	E	D	A	C	H	O	C	O	L	A	T	S	I	O	T	M	I	G	H	D	V	O	E	U	O	F	I	
C	H	O	P	U	V	E	R	Y	T	R	A	X	I	N	R	N	A	M	J	O	P	M	Q	C	O	I	B	L	O
C	L	C	H	A	M	P	A	G	N	E	B	A	T	O	B	R	U	V	I	S	T	E	T	N	C	L	F	A	N
H	A	O	M	I	T	D	H	Z	V	O	R	T	A	L	U	G	E	N	E	R	O	S	I	T	E	C	I	E	S

Solution sur le site de la commune : www.saint-affrique-les-montagnes.com

COLORIAGES

